



UNE RENTRÉE SCOLAIRE PLEINE DE NOUVEAUTÉS !

Le jeudi 1^{er} septembre, 2320 jeunes châtelleraudais ont retrouvé le chemin de l'école publique. Les effectifs se maintiennent par rapport à l'année dernière, c'est une bonne nouvelle !

Cette rentrée est aussi marquée par le maintien des rythmes scolaires à 4,5 jours, avec de nouvelles propositions périscolaires gratuites, tous les jeudis et vendredis de 15^h à 16^h30.

La ville de Châtellerauld et notamment les élus, les services, les personnels intervenant auprès des enfants, ont travaillé depuis plusieurs mois à la préparation de cette rentrée et déployé tous les moyens nécessaires pour améliorer les conditions globales d'accueil et d'apprentissage des enfants sur le temps scolaire, péri et extra-scolaire.

Au-delà de cette nouvelle organisation, nous avons mené trois principaux chantiers de rénovation au sein des écoles : primaire Targé, maternelle Paul Painlevé et élémentaire Jules Ferry. Le tout pour un budget de 700 000 €. Nous allons également achever l'équipement numérique des écoles élémentaires, après Lavoisier et Targé, ce sera Jean Zay et Maurice Carême pour cette fin d'année civile.

Nous restons toujours vigilants à la qualité de l'air et poursuivons la pose de capteurs de CO² dans tous les dortoirs, pour le bien-être et la santé des enfants.

Bien sûr, nous continuerons d'accompagner les projets pédagogiques grâce aux structures culturelles, sportives, artistiques de la ville et à la participation financière de la caisse des écoles.

Un autre projet important sera mené par la ville cette année : l'aménagement des cours d'école. Un souhait initié suite à la consultation sur les rythmes et les besoins de l'enfant. Porté par des équipes pluridisciplinaires dans un premier temps dans le cadre du dispositif "cité éducative", le projet sera élargi progressivement à toutes les écoles.

Enfin, au regard de la crise actuelle, et pour apporter un soutien aux familles, nous avons souhaité maintenir la tarification des repas à la cantine, et ce malgré la hausse des denrées, ainsi que la tarification du temps péri-scolaire, et ce malgré l'augmentation du nombre d'activités.

Nous souhaitons à tous les enfants une bonne rentrée !



Jean-Pierre ABELIN
Maire



Jeannie MARÉCOT
Adjointe à l'Éducation



■ Deux nouvelles écoles réhabilitées !

Depuis 2008, près de 80 % des établissements scolaires de Châtellerauld ont été restaurés, l'objectif est d'atteindre les 100 % à la fin du mandat, en 2026. En 2022, cela représente 800 000 € d'investissement. Les écoles "Painlevé" et "Ferry" sont les dernières à avoir bénéficié de ces travaux.



■ Inscriptions aux Ateliers de Découverte Éducatifs via l'espace famille

Dès le mois d'octobre, vous pourrez inscrire vos enfants au deuxième cycle des ADE via l'Espace Famille. Si vous avez besoin d'aide pour cette démarche, un numéro est à votre disposition (05 49 20 20 51) et un "tuto" vous guidera dans la procédure. Pour rappel, **les ADE sont gratuits**, ils ont lieu les jeudis et vendredis de 15h à 16h30 autour de 4 thématiques : sports et jeux collectifs, culture et expression, expériences et découvertes, espace zen. Ils visent à favoriser la persévérance, la curiosité et l'ouverture d'esprit des élèves.

■ Cité éducative : des projets en cours

Pour trouver sa voie... Le dispositif Horizon, mené au sein du collège George Sand, dans un premier temps, permettra aux jeunes n'ayant pas ou peu de vision sur leur avenir professionnel de trouver leur voie grâce à un accompagnement dédié. Cette action se déroule en étroite collaboration avec les parents et les professeurs principaux du collège.	Entrée dans la citoyenneté et égalité fille-garçon L'année 2023 sera une année d'expérimentation de projets d'aménagement léger (mobiliers, fanions, marquage provisoire...) pour les écoles de la cité éducative. Un premier travail a été engagé avec Madame Maruejols (géographe et sociologue) qui travaille sur la prévention du harcèlement à l'école et sur l'égalité filles-garçons.	Prise en compte de la différence La plateforme pour la prise en charge des enfants "à profils spécifiques" a vu le jour en 2022 avec le recrutement d'un éducateur spécialisé et la formation à la méthode "Snozelen". Du matériel adapté (cabane de refuge, jeux avec effets calmants sur les enfants...) a également été acheté. Cette action se poursuivra en 2023 avec la formation commune des enseignants et des agents de la Ville, l'objectif étant de renforcer les compétences de la plateforme avec des mises à disposition de professionnels de santé.
15 000 €	De 80 000 € à 100 000 €	25 000 €
Pour en savoir plus sur la cité éducative : ville-chatellerauld.fr/grands-projets/cite-educative		

■ Les "colos apprenantes", nouveau succès cet été...

Comme l'année passée, une centaine d'enfants a pu partir en vacances cet été grâce au dispositif "Colos apprenantes" initié par l'État et soutenu par la Ville de Châtellerauld et les Maisons de Quartiers. L'occasion pour eux de participer à une expérience de vie collective tout en renforçant leurs savoirs et compétences dans un cadre ludique. Une grande partie du coût du séjour est prise en charge par l'État et la Ville de Châtellerauld permettant ainsi aux enfants de familles les plus modestes de profiter des séjours estivaux.

■ Et quel budget pour l'éducation ?

En 2022, le budget total de l'éducation se répartit entre le fonctionnement, les salaires des agents mais également la mise en place de nouveaux projets.

Fonctionnement	Dépenses	2 155 419 €
	Recettes	1 238 000 €
Investissement	Dépenses	800 000 €
Ressources Humaines (287 agents)	Dépenses	5 800 000 €